## **APPEL DE COMMUNICATION**

## Colloque de l'Association internationale des criminologues de langue française (AICLF)

**AUTEUR**: Frédéric Ouellet

DIRECTEUR : Pierre Tremblay (Professeur à l'École de criminologie; chercheur régulier du

Centre international de criminologie comparée (CICC)

## La dynamique des épisodes de récidive chez des délinquants persistants.

Les travaux de Charest (2009) indiquent que les délinquants connaissent plusieurs épisodes d'abstention ou de conformité au cours de leur trajectoire criminelle (voir aussi Horney et al. 1995; Uggen, 2003). Il est à noter que plusieurs de ces épisodes de conformité ne seront que temporaires. On utilise le terme de récidive pour désigner la décision des délinquants qui ont recommencé à commettre des crimes suite d'une période de désistement temporaire (ils n'étaient pas en prison). Durant une période fenêtre restreinte (36 mois), 62% des délinquants ont connu au moins un épisode de désistement temporaire (d'une durée moyenne de 11 mois). De ceux qui ont connu un épisode de désistement temporaire 93,5% ont récidivé. On peut donc se demander qu'est-ce qui explique la récidive ou encore quels sont les facteurs qui influencent cette décision ? S'agit-il d'un trait de personnalité, d'une propension ou encore des circonstances de la vie? Pour déterminer le rôle de ces facteurs on se doit donc de privilégier une approche qui considère à la fois les changements intraindividu et inter-individu. C'est dans cette perspective que se positionne la présente recherche, qui utilise des modèles linéaires hiérarchiques. Pour fins de cette présentation on se limite ici au sousensemble de délinquant qui s'étaient désistés temporairement du crime pendant la période fenêtre (N=107). Comme on intéresse à la dynamique entourant la récidive, seul les mois d'abstinence et de récidives sont analysés. Le nombre de mois d'observation moyen pour les délinquants est de 18,5 (écart-type 10,4). La fiabilité des données issues de la période fenêtre est faciliter par la stratégie développée par Freedman et al., (1988) qui utilise des calendriers détaillées des circonstances de vie afin d'examiner la dynamique qui entoure les activités criminelles. L'intérêt de cette étude est de miser sur une analyse auto-révélée des récidives et du « moment » où ces récidives se produisent. La plupart des études sur la récidive se base sur des mesures « officielles » de récidives (arrestation ou encore nouvelle condamnation), ces mesures posent un problème quant au chiffre noir (les récidives effectives sont plus nombreuses que les récidives connues des autorités officielles).